



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
17 novembre 2016  
Français  
Original : arabe

---

### **Lettres identiques datées du 15 novembre 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Gouvernement syrien a clairement constaté que l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) ne prêtaient aucune attention lorsque des groupes terroristes armés se servaient d'armes chimiques contre la population syrienne, alors qu'elles remuent ciel et terre dès qu'il fait l'objet d'accusations infondées portant sur des actes analogues.

Des groupes terroristes armés comme le Front el-Nosra et les organisations qui lui sont affiliées, que certains États qualifient « d'opposition modérée », ont fait un usage criminel de substances chimiques toxiques, dont du chlore gazeux, dans plusieurs secteurs de la ville d'Alep.

Le Gouvernement syrien a signalé que, le 13 novembre 2016, des groupes terroristes armés se trouvant à Alep-est avaient lancé des obus de mortier contenant du chlore gazeux en direction de la zone de Neïrab, faisant des dizaines de blessés, dont 30 militaires qui ont été atteints de suffocation et plusieurs civils syriens innocents, y compris des femmes et des enfants. Des organisations terroristes avaient déjà tiré à plusieurs reprises des projectiles contenant des gaz toxiques sur des quartiers résidentiels d'Alep, notamment le 31 octobre 2016, lorsqu'elles ont pris pour cible le quartier de Hamdaniyé et la banlieue Assad, provoquant 48 cas de suffocation, ou encore le 3 octobre 2016, lorsqu'elles ont tiré des projectiles au chlore en direction du quartier de Miniane, situé dans l'ouest d'Alep, donnant lieu à 8 cas de suffocation. Il convient de préciser que toutes les victimes de ces actes criminels ont été transportées dans différents hôpitaux d'Alep pour y être soignées et que les médecins ont affirmé que les personnes accueillies dans leurs établissements avaient visiblement inhalé des substances toxiques, dont du chlore gazeux.

Le 11 novembre, les autorités russes compétentes ont déclaré qu'elles avaient obtenu, grâce à des laboratoires spécialisés reconnus par l'OIAC, la preuve incontestable que les projectiles lancés par les groupes armés contenaient des gaz toxiques, dont du chlore gazeux.

Le Gouvernement syrien condamne fermement l'emploi des armes chimiques, quels qu'en soient le lieu, le moment ou les auteurs. Il réaffirme que les gaz toxiques utilisés en Syrie et en Iraq, dont les terroristes de Daech, du Front el-Nosra et d'autres organisations pourraient se servir n'importe où dans le monde,



parviennent aux mains de ces terroristes grâce à des régimes et à des gouvernements désormais connus de tous, comme ceux de l'Arabie saoudite, du Qatar et de la Turquie, ce dont il a informé l'ONU et l'OIAC dans bon nombre de lettres qu'il leur a adressées.

La Syrie demande une nouvelle fois à l'OIAC, organisation compétente sur le plan international, de dépêcher des experts en Syrie pour qu'ils enquêtent sur les situations où des organisations terroristes armées ont utilisé des gaz toxiques, dans le cadre du mandat de l'Organisation et dans le respect des principes de transparence et d'impartialité, loin de toute politisation. Le fait de dissimuler ou de déformer les faits et d'adopter des résolutions sous la menace et le chantage ne mettra pas l'humanité à l'abri des catastrophes découlant de l'emploi d'armes de destruction massive par les terroristes.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Bashar **Ja'afari**

---